

DOSSIER: PRESENTATION DE NOTRE VILLAGE EN CHIFFRES ET EN IMAGES



Dans ce bulletin municipal, il nous semblait intéressant de vous présenter Villy-le-Bouveret sous un angle différent en reprenant quelques données statistiques significatives concernant notre population et son activité.

Nous en profitons aussi pour vous présenter les personnes qui s'investissent dans les activités sociales de notre commune et qui ont proposé, tout au long de l'année scolaire, un service de qualité aux favis.

Pages 6 et 7

Chères faves, chers favis,



Au lendemain de l'envoi de vos déclarations sur le revenu, je voudrais vous faire partager mon mécontentement devant l'opacité du maquis fiscal qui sévit en ce moment dans notre pays tant pour les particuliers que pour les communes rurales.

Vous avez été nombreux à me questionner sur la taxe d'habitation et sa suppression future. Avant tout, il faut savoir que les trois taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) sont ainsi réparties : 65 % pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et 35 % seulement pour la commune.

Le montant de ces taxes, et la taxe d'habitation notamment, restait un levier et une marge de manœuvre non négligeable pour les collectivités territoriales. Ces taxes permettaient, entre autres, de financer le service public à la population (énergie, combustibles, entretien des bâtiments, salaires, déneigement, eau pluviale, goudron, ...) avec une lisibilité dans le temps.

L'Etat a annoncé la caducité de la taxe d'habitation d'ici 2020 et précisait, dans le même temps, que la compensation rétribuée aux communes resterait aux taux plancher de 2017 et ceci jusqu'à sa suppression, figeant ainsi amèrement cette dotation.

Toujours est-il qu'à ce jour, nous n'avons toujours pas d'indications quant à la somme et à la date de versement pour 2018...

S'ajoutant aux baisses de dotations, du prélèvement du fonds de péréquation ainsi que du fonds national de garantie individuelle des ressources, l'addition devient lourde pour le budget communal.

L'Etat veut-il contraindre les élus locaux à lever l'impôt pour pouvoir continuer d'assurer les services à la population ?

En tout cas, je m'interroge sur les tenants et les aboutissants de cette méthode qui consiste pour l'Etat à ouvrir tous les chantiers en même temps, sans délai, sans consultation des acteurs sociaux et je me demande également où vont nous mener ce rythme effréné et cette cadence marathonnienne...

Mais, au-delà de ces inquiétudes légitimes sur le devenir des finances des communes rurales, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de profiter pleinement de la période estivale !

Le Maire
Jean-Marc BOUCHET

SOMMAIRE

2 CADRE DE VIE

- Respect de la faune sauvage du Salève et des Borne

VIE ASSOCIATIVE

- Le système d'échange local (SEL) du pays de Cruseilles
- Animation à la Bibliothèque autour du livre plié

4 VIE SOCIALE ET SCOLAIRE

- Retour sur la rencontre du jumelage à Gutenberg
- Festirobot

6 DOSSIER

- Présentation de notre village en chiffres et en images

8 LES INCONTOURNABLES

- Les derniers événements de notre commune en images

9 PORTRAIT

- Portrait de Pierre SALLIN

10 VIE QUOTIDIENNE, SAVOIR-VIVRE

- Complémentaire Santé
- Prévention Cambriolage
- Quelques règles de bon voisinage
- Expo participative "La vraie nature du plateau des Borne"

12 AGENDA

- Manifestations à venir
- Des animations pour toute la famille

RESPECT DE LA FAUNE SAUVAGE DU SALEVE ET DES BORNES



Après une météo hivernale particulièrement difficile, les animaux sauvages attendent avec soulagement l'arrivée du printemps. La chasse est bien entendue fermée depuis longtemps, mais la faune rencontre d'autres problèmes moins faciles à gérer : la divagation de nos animaux de compagnie. Les trailers et promeneurs sont très nombreux à venir libérer leurs chiens, qui s'empressent de se dégourdir les pattes dans les bois et les champs. La présence de ces chiens effraie toute la faune : en effet, nos chers toutous se souviennent très rapidement de leur

atavisme et reprennent leurs réflexes endormis de chasseurs, mais sans faire de bruit au contraire des chiens de chasse qui préviennent et font fuir les animaux de leurs abois vigoureux.

Pour parer cet inconvénient, le Code de l'Environnement interdit la divagation des chiens et chats, en raison des problèmes de prédation sur les animaux affaiblis par l'hiver et les jeunes encore sans défense. La Haute Savoie renforce ce règlement, par un arrêté préfectoral qui précise **l'interdiction de promener des chiens non tenus en laisse pendant la période du 15 avril au 30 juin.**

Pour éviter de potentielles poursuites pénales et civiles des contrevenants, les chasseurs appellent de leurs vœux l'ensemble des promeneurs pour que les chiens soient tenus en laisse sur les sentiers de promenade en dehors de la période de chasse,

époque de l'année où tous les animaux sont suffisamment forts pour fuir efficacement.

POUR RAPPEL

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter la simplicité de ce comportement citoyen de respect de la faune sauvage, de notre patrimoine naturel commun et de la beauté de nos massifs forestiers.

LE SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL (SEL) DU PAYS DE CRUSEILLES



Le SEL que l'on partage ? Le SEL qui nous rassemble ?

Nous ne parlons pas ici de la substance cristallisée soluble à l'eau principalement composée de chlorure de sodium mais bien du **Système d'Echange Local** qui permet d'échanger des services, des conseils, des biens et ainsi créer du lien social par l'entraide.

Ce grain de SEL peut vous sem-

bler une goutte d'eau dans la mer mais cette eau-là a comme un petit goût de partage qui fait du bien !

Le SEL est une association « loi 1901 » créée en 2012. Elle est l'aboutissement d'un cheminement engagé dans le cadre de l'Agenda 21 (label international du développement durable).

Le SEL réunit des personnes désireuses de partager des services, des savoirs, des objets ou des biens culturels par principe d'échanges multilatéraux. La monnaie d'échange est le grain de sel.

La permanence se tient le dernier samedi du mois au local situé au 140 rue des prés longs (à l'arrière du collège et du cimetière) de 10 à 12 heures.

C'est l'occasion de venir s'informer sur le fonctionnement du SEL

ou s'inscrire.

Pour les adhérents, c'est l'occasion de se rencontrer autour d'un « p'tit dej » offert par la collégiale, un mini marché est également organisé avec un thème correspondant souvent à la saison.

Différentes manifestations sont organisées tout au long de l'année. Voici le prochain événement :

Samedi 30 juin 2018 de 10h à 12h: Permanence « Vide-dressing et échanges d'accatoires ».

Pour plus d'informations :

<http://www.selpaysdecruiseilles.org/>

tel: 04 50 27 89 57

Mardi 10 avril, Anne-Sophie, Adeline et Anne, nos pétillantes bibliothécaires, ont organisé un atelier-crédation « Livre pliéd » animé par Nadège HARDY-VIDAL qui a accueilli une dizaine de personnes. Mardi 24 avril, certaines sont venues finir leur création.

Marie-Pierre BIAGGINI les a rencontrées pour récolter leurs impressions et découvrir cette technique.



Trois jeunes filles, Maé, Taïna et Emmy apportent les dernières touches à leurs livres pliés et me répondent d'une seule voix : « C'était trop trop bien ! »

Laetitia F. (maman d'Emmy) : « C'était un atelier qu'elles ne connaissaient pas du tout en fait, le pliage de livres. »

Emmy : « Chaque fois que je le [un livre pliéd offert par Nadège à la bibliothèque] voyais sur le bureau de la bibliothèque, je demandais toujours qui est-ce qui l'avait fait »

Laetitia F. : « C'est vrai, Emmy trouvait déjà le modèle joli ! »

Laetitia B. (maman de Taïna) : « C'était facile ? »

Taïna : « Ça dépend... »

Laetitia F. : « Faut de la patience quand même... »

Emmy : « Pour plier, j'ai galéré un peu. »

Laetitia B. : « Qu'est-ce que vous avez préféré faire ? »

Emmy, Maé et Taïna : « Le pliage sans mesures ! »

Marie-Pierre : « Est-ce que vous pouvez nous expliquer la différence entre le pliage avec mesures et le pliage sans mesures ? »

Emmy, Maé et Taïna : « Le pliage avec mesures, il faut mesurer page par page, il faut être précise. Il faut parfois être au dixième de millimètre près. Tandis que le pliage sans mesures, c'est toujours la même chose, on plie toujours pareil, on ne mesure pas. Du coup c'est beaucoup plus facile et moins long ! »

Marie-Pierre : « Nadège, est-ce que tu peux nous expliquer comment tu as découvert le pliage de livres ? »

Nadège : « Au départ, j'avais plein de livres à la maison, je ne savais plus quoi en faire. J'ai des livres depuis que je suis collégienne. Et ça m'embêtait de les jeter. J'ai cherché ce que je pouvais faire avec et j'ai découvert ce type d'atelier. J'ai recherché des tutoriels*, j'ai visionné pas mal de choses et j'ai appris qu'il y a plusieurs techniques de pliage. Maintenant, mes livres ne sont pas perdus ! »

Marie-Pierre : « C'est une technique accessible à tous ? »

Nadège : « Oui. Le pliage de livres demande beaucoup de patience et de précision: pour certains modèles, il faut plier jusqu'à 500 pages ! »

Marie-Pierre : « Est-ce que le nombre de pages du livre détermine le modèle ? »

Nadège : « En fait non, c'est plu-



tôt le modèle... Tu as des patrons. Selon le modèle choisi, tu devras prendre un livre avec un certain nombre de pages. »

Marie-Pierre : « Quelle est l'origine de cette technique ? »

Nadège : « Je n'en ai aucune idée mais c'est une technique qui se démocratise. Il y a pas mal de tutoriels américains. C'est un savoir-faire qui plaît beaucoup en France. Maintenant, je ne cache plus mes livres, je leur donne une seconde vie ! »

Marie-Pierre : « Je vous remercie pour vos réponses et je vous souhaite de belles créations à venir ! »

(* guides d'apprentissage sous forme de vidéos)



Atelier-crédation « Livre pliéd » animé par Nadège HARDY-VIDAL

Comme prévu pour le week-end de l'ascension (du jeudi 10 au dimanche 13 mai 2018), les favis étaient invités à Gutenberg à l'occasion des 34 ans de l'amitié officielle Franco/Allemande.

Nous étions 51 participants, dont 7 enfants et ados de moins de 18 ans, ainsi que 8 jeunes d'une vingtaine d'années. Comme d'habitude, l'enthousiasme et l'hospitalité étaient au rendez-vous. Cet échange fût riche et convivial à tout point de vue.

Le jeudi 10 mai, après un voyage bien animé par nos jeunes, nous sommes arrivés à Gutenberg vers 17h. Nous avons reçu un accueil chaleureux par les représentants de la commune et du « cercle d'amis Gutenberg/Villy-le-Bouveret », ainsi que les familles.

Voici le programme de notre séjour :

Jeudi 10 Mai

- A notre arrivée, discours de réception et vin d'honneur à la « Bürgerhaus » (mairie).
- Répartition dans les familles d'accueil et déroulement du séjour.
- Inauguration d'un nouveau terrain de boules symbolisé par notre jumelage.
- Buffet commun avec toutes les familles dans la salle paroissiale protestante (nouauté car les autres années nous prenions le repas du soir dans nos familles respectives).

Vendredi 11 Mai

Excursion à « Koblenz » par une journée ensoleillée.

- Visite guidée de la ville située au confluent du Rhin et de la Moselle.
- Déjeuner au restaurant « Weindorf Coblenz »
- Après le repas, montée en télécabine vers la forteresse d'Ehrenbreitstein : visite libre durant 2h du site sur lequel il y avait des stands et animations médiévales.
- Traversée de la vallée du Rhin romantique pour se rendre au vin d'honneur et dîner au monastère d'Engelthal.

Samedi 12 Mai

- Journée libre et ensoleillée dans les familles d'accueil afin de faire plus ample connaissance ou approfondir les amitiés au cours de diverses excursions avec nos hôtes.
- Soirée officielle et festive dans la salle « Gutenburghalle » :
- Discours officiels des représentants des 2 communes, représentation de danse par les « Stärfire du Tuß Gutenberg », chants des chœurs de Gutenberg et de la chorale des Bornes, soirée dansante avec le



Martine et Jean-Marc BOUCHET aux côtés de Carmen DES-CHAMPS (traductrice) et Jürgen FRANK (maire de Gutenberg)

« Boogie-Baron » sans oublier le somptueux buffet-repas partagé tous ensemble.

Dimanche 13 Mai

- A l'occasion du pot de l'amitié précédent le départ, notre maire, Jean-Marc BOUCHET a remercié chaleureusement nos amis de Gutenberg pour ce séjour merveilleux et leur accueil à toutes épreuves et a rappelé la joie de les accueillir en retour à Villy-le-Bouveret en mai 2020.

Après maints « au revoir », agrémentés par la bannière des enfants de l'école, nous sommes repartis, la tête pleine de souvenirs.

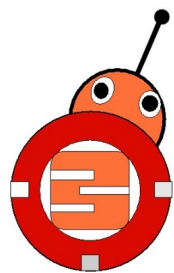
La bonne humeur de tous, l'hospitalité de nos amis de Gutenberg et le soleil, ont fait de ces journées des moments qui resteront inoubliables dans nos têtes et nos cœurs.



Soirée officielle dans la salle « Gutenburghalle »



Présentation de la bannière des enfants de Villy



Le premier festival de programmation et robotique scolaire s'est déroulé le jeudi 31 mai 2018 dans la commune de Villy-le-Bouveret. Olivier

COBUS nous raconte cette expérience inédite...

Organisée conjointement par les écoles de Cuvat, Cruseilles, Villy-le-Bouveret, l'inspection de l'Education Nationale de Saint-Julien en Genevois et la commune de Villy-le-Bouveret, cette manifestation a regroupé environ 130 élèves. Ces derniers avaient découvert la programmation, le langage binaire ou d'autres systèmes de codage pendant l'année scolaire. Ils ont utilisé ces connaissances pour résoudre des énigmes, programmer un robot ou décoder des messages.

Au total, 13 ateliers différents, répartis dans le village, imaginés par les enseignants ont été proposés aux 26 équipes de 5 élèves.

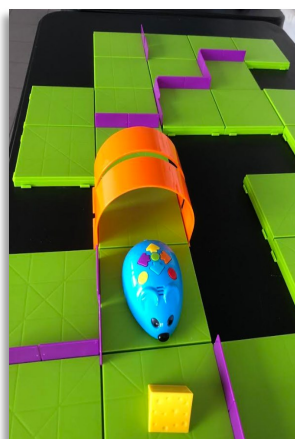
Les écoles et l'Inspection de l'Education Nationale de Saint-Julien ont réuni les nombreux ordinateurs et robots nécessaires pour faire fonctionner ces ateliers.

La mairie de Villy-le-Bouveret a mis à disposition les locaux et des moyens matériels indispensables au bon déroulement de cet événement.

Pour finir, les élèves ont raconté leur journée à des habitants de la commune qui leur ont, en échange, fait découvrir les fameuses rissoles offertes par la mairie de Villy-le-Bouveret que nous tenons à remercier chaleureusement.

Une très belle journée, alliant technologie de pointe et tradition, qui a enchanté les élèves, et tous les adultes présents!

FESTIROBOT

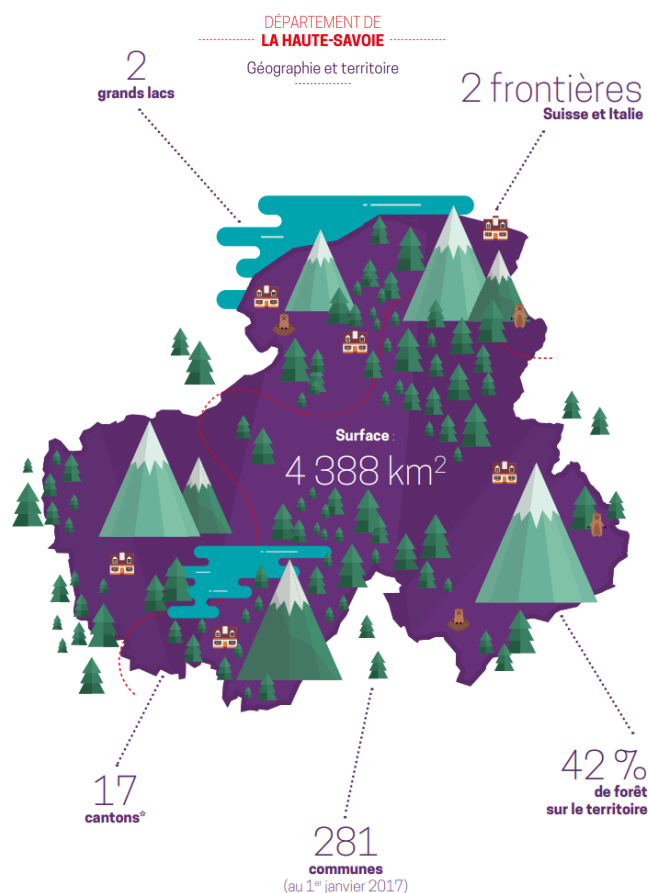


Les enfants des écoles participant aux divers ateliers proposés

PRESENTATION DE NOTRE VILLAGE EN CHIFFRES ET EN IMAGES

QUELQUES STATISTIQUES SUR VILLY-LE-BOUVERET

Nous vous proposons un rapide panorama de notre village par le biais de quelques chiffres...



Superficie de la commune de Villy-le-Bouveret: **3,49** km²



POPULATION

Villy-le-Bouveret est le **5 099^{ème}** village de France par sa population de **631** habitants en 2016.

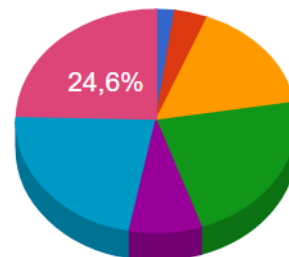
Sa population est jeune puisque la tranche d'âge la plus représentée est celle des **0-19** ans.

La densité de sa population est d'environ **180** habitants au km².

Le nombre de familles à Villy-le-Bouveret est de 147: 35 sont des couples sans enfants, 27 familles ont un enfant, 43 familles ont deux enfants, 23 familles ont trois enfants, 8 familles ont quatre enfants ou plus.

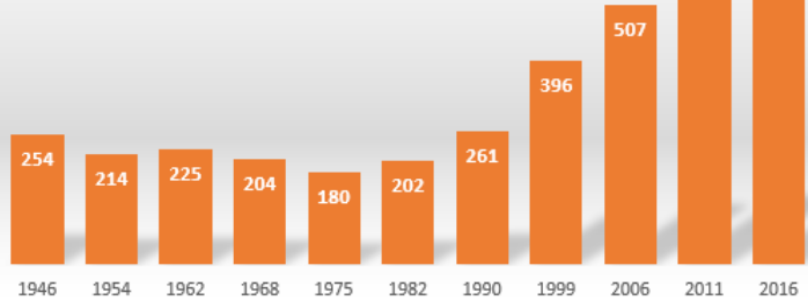
TRAVAIL ET RESSOURCES

La catégorie sociale la plus importante de Villy-le-Bouveret est celle des retraités avec **24,6 %** des ménages.

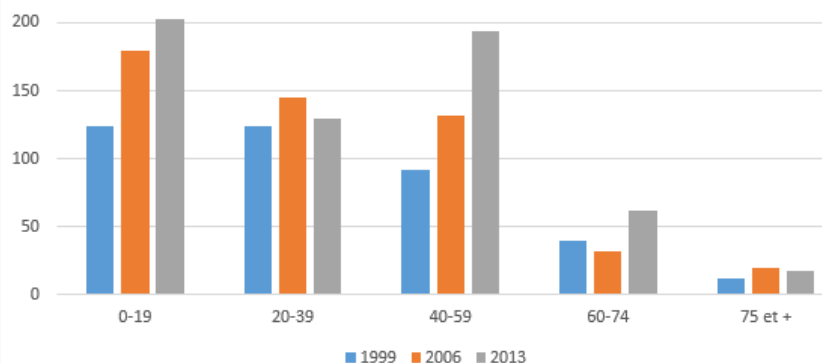


- Agriculteurs
- Commerçant et chef d'entrepri...
- Cadre supérieur
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité

Evolution de la population de Villy-le-Bouveret



Structure par âge de la population de Villy-le-Bouveret



En 2014, selon l'INSEE, le niveau de vie médian (revenu disponible d'un ménage divisé par le nombre d'unités de consommation) est de **30 532** euros.

La commune est classée **318^{ème}** sur 32 974.

Vous pouvez retrouver les statistiques détaillées sur les sites suivants:

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-74306>
- <https://www.hautesavoie.fr/portraits-de-territoire?categorie=796&titre=villy+le+bouveret>

PRESENTATION DES EQUIPES

Nous vous présentons aussi les personnes qui s'investissent dans les équipes, au cœur de notre village...



Marion LUPKINS, Nathalie ROSSIN et Patricia FALCONNET

CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

► **CANTINE:** Marion LUPKINS, Nathalie ROSSIN et Patricia FALCONNET accueillent les enfants à la cantine tous les jours de la semaine sur le temps de midi (sauf le mercredi).

► HORAIRES ET ACCUEIL DE LA GARDERIE:

Matin

Lundi	7h30-8h30	Marion
Mardi et jeudi	7h30-8h30	Patricia
Vendredi	7h30-8h30	Nathalie

Soir

Lundi, Mardi et jeudi	16h30-18h30	Nathalie
Vendredi	16h30-18h30	Marion

Tel: 06 66 12 12 32

email: reservation.villy74350@yahoo.fr



Rémi BLANCHANT, Coralie LAVILLAT et Maryse GERMAIN

ACCUEIL DE LOISIRS

Patricia FALCONNET (absente sur la photo), Rémi BLANCHANT, Coralie LAVILLAT, Maryse GERMAIN accueillent vos enfants:

- Pendant l'année scolaire: tous les mercredis après-midi de 7h30 à 18h30.
- Pendant les vacances scolaires: tous les jours ouvrables de 7h30 à 18h30, sauf la dernière semaine d'août et la dernière semaine de décembre.

Tel: 04 50 45 70 85

email : centredeloisirsdesbornes@orange.fr



Anne RAVEL, Adeline BOUCHET et Anne-Sophie NOLLEAU

BIBLIOTHÈQUE

Anne RAVEL, Adeline BOUCHET et Anne-Sophie NOLLEAU, assurent les permanences de la bibliothèque à tour de rôle et proposent des animations ponctuelles pour le plus grand plaisir des usagers:

- Les jeudis de 17h à 18h30
- Les vendredis de 16h30 à 18h
- Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois de 10h à 12h
- Pendant les vacances scolaires: pas d'ouverture les jeudis et vendredis

email: bibliotheque.villylebouveret@gmail.com

f https://www.facebook.com/Bibliothèque-Le-Bateau-Livre -178198619600767/



Julie HERMENT, Julie DEMAUREX et Diane DUCHESNE

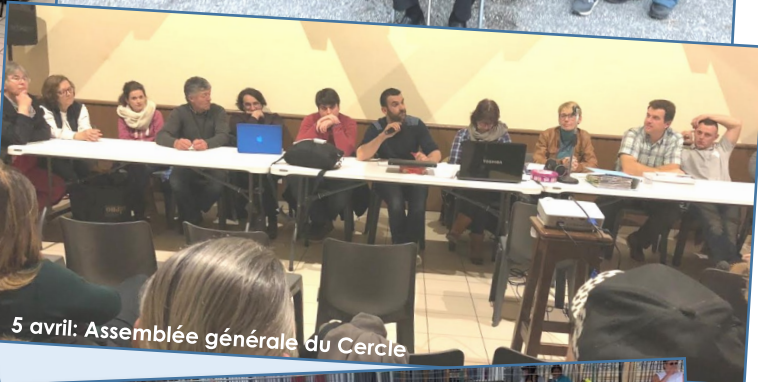
LAPE (LIEU D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS)

Julie HERMENT (psychologue de l'enfant et de l'adolescent et animatrice d'ateliers de signes parents-bébés), Julie DEMAUREX (consultante en parentalité et animatrice de groupes de parents et de conférences), Diane DUCHESNE (ergothérapeute libérale et formatrice) vous accueillent au LAPE:

- Les lundis et vendredis matins de 9h30 à 11h30

email: lape.villy@gmail.com

LES DERNIERS EVENEMENTS DE NOTRE COMMUNE EN IMAGES...



Pierre SALLIN, horloger de métier, favi de cœur, a multiplié avec succès les expériences professionnelles, les inventions et les passions. Il a ouvert le livre de sa vie à Marie-Pierre BIAGGINI et Jean-Marc BOUCHET. Merci Pierre !

Marie-Pierre BIAGGINI (MPB) : Pierre, peux-tu nous expliquer comment tu es arrivé à Villy-le-Bouveret ?

Pierre SALLIN (P S) : Probablement vers 1963, 1964. Genève était un peu « pénible à vivre » surtout au niveau climat. Je recherchais une maison à une certaine altitude. Un soir, je suis tombé sous le charme de la silhouette de celle que j'allais acheter.

M-P B : C'était « chez De Sion »...

P S : Oui, tout à fait. J'avais une usine de micro mécanique à Genève (SARCEM) que je souhaitais agrandir. Un contact américain m'a dit « Puisque tu es horloger, tu devrais t'intéresser à des appareils miniatures, légers, tenant les différences de températures dans les avions actuels. » Il m'a mis la puce à l'oreille. Je suis parti aux Etats-Unis et je suis rentré avec des contrats : j'ai développé les altimètres d'aviation digitaux. Puis la France s'en est mêlée. Le Général De Gaulle désirait développer une force de frappe nucléaire. Il cherchait des gens pour élaborer un système de lecture militaire à bord de chars d'assaut afin de surveiller les évolutions des communications entre chars. J'ai imaginé remplacer les bandes de papier perforées utilisées (comme les bandes de Télex) trop fragiles par des bandes d'aluminium plus résistantes. Je me suis alors installé dans la 2^{ème} classe de l'école de Villy. Y'a même un Noël, on avait garni l'arbre de Noël de l'église avec ces bandes d'aluminium rouge et argent utilisées dans nos lecteurs et perforateurs.

J-M B : Et là, tu as pu embaucher de la main-d'œuvre locale comme Christian DURDILLY ?

P S : Exactement ! Quand on a eu fini ce projet, avec ma femme, on s'est dit « On va voyager en camping-car ». J'ai été trouver le menui-

sier MOUTHON et j'ai dit « Jeannot, on va faire un camping-car les deux ! » Alors on a pris du bois, des vraies fenêtres, une vraie porte, on a mis tout ça sur un camion et on est parti en Grèce avec ce truc-là. C'était beau mais ça « pissait » de partout !

M-P B : C'était le prototype ?

P S : Tout à fait ! Du coup, j'ai acheté toutes les machines nécessaires pour travailler le bois et un chassiscabine chez « Pouponnot » à Genève.

On a fait un camping-car pour nous. Quand je suis retourné chez Pouponnot pour lui présenter notre véhicule

P S : Je n'ai jamais poussé les choses très loin en tant qu'inventeur. Mon boulot c'était de découvrir. Les gens qui avaient des problèmes venaient me voir et il fallait les résoudre. Donc, je les résolvais, je prenais le brevet et je le vendais à la fin.

M-P B : Et puis après, tu t'es mis à avoir des hobbies ?

P S : Retraité en 1997, j'ai décidé de faire quelque chose. J'ai acheté, en souvenir de ma petite enfance, une miniature d'un capitaine de l'armée suisse. J'en ai cherché d'autres sans succès. J'ai fait faire les moules de tous les soldats suisses et j'ai créé un décor pour cette armée en m'inspirant de Villy. J'ai ensuite réalisé tous les généraux de l'armée française. Puis j'ai fait des pendules en bois ou comme celle-ci indiquant les phases de lune vues de Villy-le-Bouveret. Et tout ça est fait à la main ! Si vous êtes vraiment curieux, allez sur internet*.

J-M B : Parle-nous du tir à l'arc.

P S : Il fallait faire un sport, j'ai fait du tir à l'arc. Je suis rentré au Mouvement des Aînés à Genève où on accepte les gens de plus de 50 ans. Il y avait une section de tir à l'arc. Je tirais bien. Je suis devenu le président. Et j'ai fait un pari. J'ai produit une trentaine d'arcs ainsi que les carquois et les flèches et je me suis présenté au concours cantonal de Genève, de Fribourg, de Vaud et du Valais. Je suis médaillé d'or et d'argent à Genève et aussi champion aux concours cantonaux suisses d'arc de chasse.

J-M B : Tu as une vie bien remplie...

P S : J'ai une chance énorme d'être né avec une certaine capacité, pas très sérieuse en fait, de faire quelque chose puis d'arrêter au lieu de continuer. Quand ça ne me plaît plus, ça ne me plaît plus. Trois mariages, la preuve... Moi, je suis très heureux de ... oui, c'est vrai, de tout ce que j'ai pu faire ! Ça fait une belle vie, une très belle vie !

**Vous pouvez retrouver des vidéos de Pierre Sallin sur YouTube sous le pseudo « Barodeur ».*



Pierre SALLIN et son épouse Françoise

fini, un vendeur en a demandé le prix et j'ai alors vendu mon 1^{er} camping-car. Puis on en a fait un 2^{ème}, un 3^{ème} et pour finir pas loin de 300.

J-M B : Et là, tu as aussi engagé des gens de Villy ?

P S : Oui, y'avait Patrick et Jean-Michel BERTHET, les garçons SUBLET et Jean-Yves HENRY de Menthonnex. On a revendu notre société de camping-car ainsi que notre trop grande maison, avant de construire en face du cimetière une maison arrivée en 2 parties sur des camions.

J-M B : Dans ta vie professionnelle, tu as déposé combien de brevet ?

P S : J'ai déposé 32 brevets qui ont tous été acceptés ! Et c'est comme ça que j'ai connu Françoise d'ailleurs... Elle accompagnait l'agent de brevet de Genève. Je lui ai offert un café et je lui ai proposé de l'épouser.

J-M B : Moi, ce que je trouve bien, c'est que tu arrives à tout simplifier, à réduire à la fraction la plus simple.

COMPLEMENTAIRE SANTE



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie accompagne les assurés en fonction de leurs ressources et peut les faire bénéficier d'une complémentaire santé. Elle propose ainsi deux dispositifs :

• **la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC)**

qui complète la prise en charge de l'Assurance Maladie et permet de réduire significativement les dépenses de santé restant à payer par l'assuré,

• **L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS)**, sous forme d'une attestation chèque déductible auprès de l'organisme de santé choisi par l'assuré parmi les offres labellisées, en fonction du socle de garantie.

Pour connaître vos droits, connectez-vous sur ameli.fr > Assuré

> Droits et démarches > Difficultés financières > **Simulateur de droits.**

N'hésitez pas à demander une assistance à la constitution de votre dossier en vous adressant à votre caisse d'Assurance Maladie :

• par mail : connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Ma messagerie »,

• par téléphone : appelez le 36 46 (service 0,06 €/min+ prix appel).

PREVENTION CAMBRIOLAGE

Contre les **cambrjolages**, les **bons réflexes** !

SOYEZ PRÉVOYANT

 Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

 Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

 N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique. Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

 Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...). Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de va-

cances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

- OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
- OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
- BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES :
 - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
 - Free Mobile : 32 44
 - Orange : 0 800 100 740



QUELQUES REGLES DE BON VOISINAGE

L'été arrive avec ses belles journées ensoleillées, ses soirées tardives et les jardins à entretenir... Pour conserver une bonne harmonie dans notre village, voici des règles essentielles à appliquer :

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Entre 22h et 6h, pensez à faire attention aux nuisances sonores. L'emploi d'engins motorisés destinés aux travaux de bricolage ou de jardinage est réglementé sur tout le territoire de la Commune de Villy-le-Bouveret.

Les appareils ou outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc..., peuvent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

En dehors de ces heures, leur emploi est interdit.

POINT DEPOT DECHETS VERTS

Un point de dépôt de déchets verts (situé à côté des containers

Rappel des horaires d'ouverture de la Déchetterie de Cruseilles

Du 1 ^{er} novembre au 31 mars		
JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermé	15h00 à 18h00
Mardi au vendredi	Fermé	13h30 à 18h00
Samedi	Non-stop de 8h30 à 18h00	
Du 1 ^{er} avril au 31 octobre		
JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermé	15h00 à 18h30
Mardi au vendredi	Fermé	13h30 à 18h30
Samedi	Non-stop de 8h30 à 18h30	

de tri sélectif) est à la disposition des habitants de la commune : seul le produit des tontes et des pelouses est autorisé (il est interdit de déposer des branchages). Il est demandé d'étendre l'herbe (ne pas laisser de tas).

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter ces règles de bon sens et nous vous souhaitons un bel été !

EXPO PHOTO PARTICIPATIVE « LA VRAIE NATURE DU PLATEAU DES BORNES »



Du 1^{er} avril au 15 septembre 2018, transmettez vos cinq plus belles photos des Borne pour participer à une exposition itinérante.

Les 10 communes du Plateau des Borne (Arbusigny, Éteaux, Évires, Groisy, La Chapelle-Rambaud, la Muraz, Menthonnex-en-Borne, Pers-Jussy, Villy-le-Bouveret, Vovray-en-Borne) et de ces alentours lancent un appel aux habitants pour participer à la constitution d'une exposition d'une vingtaine de photogra-

phies sélectionnée par un jury qui illustrera « **La vraie nature du Plateau des Borne** ».

Cette exposition sera itinérante et sera présentée sur et autour du Plateau.

Que vous soyez photographe ou non, tout le monde peut participer et vous aurez peut-être la chance que l'une de vos images soit sélectionnée et exposée.

La seule exigence: Illustrer le plateau des Borne dans toutes ses dimensions, naturelle, culturelle, humaine, artistique, paysagère... Les photos doivent obligatoirement être prises sur une des dix communes du Plateau.

Transmettez vos 5 plus belles photos du Plateau des Borne à alexandre.guillemot@asters.asso.fr.

Informations : 04-50-66-91-93 ou www.cen-haute-savoie.org

Les images sélectionnées seront utilisées pour la constitution de l'exposition et tous les supports de promotion de celle-ci. Les auteurs seront systématiquement cités.

EXPO PHOTO PARTICIPATIVE



La vraie nature du Plateau des Borne

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC



Lundi 13h30 – 17h00

Jeudi 14h00 – 18h30

Téléphone: 04 50 68 08 09

mairievilly.le.bouveret@wanadoo.fr

MANIFESTATIONS A VENIR A VILLY...

► **Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet à Villy-le-Bouveret:** Fête Paysanne.

- **Samedi dès 21h:** soirée mousse.

- **Dimanche dès 10h30 :** animations.

- **Dimanche à 16h :** Grand spectacle " **Favis Circus**".

► **Vendredi 13 juillet de 17h30 à 19h30 à Villy-le-Bouveret :** **Don du sang, opération « Fil rouge ».** Chaque donneur « habitué » est invité à venir avec un nouveau donneur en se rendant avec lui à cette collecte de sang.

DES ANIMATIONS POUR TOUTE LA FAMILLE

► **15 et 16 juin 2018 :** **Rallye National des Bornes.**

► **16 juin à 20h30 à Cruseilles:** **Théâtre - Match d'impro :** Les « Import-Export » de Cruseilles contre les « Impro-Pulsés » de Reignier.

► **22 juin à Cruseilles :** **Fête de La Musique.**

► **23 juin à 20h30 et 24 juin à 17h,** Espace Théâtre à Cruseilles : **« Roman, Point »,** Pièce écrite et jouée par l'atelier adultes.

► **29 juin à partir de 17h à Cruseilles:** **Jeux d'impro** par l'atelier ados à 18h00 et par l'atelier adultes à 19h00 au centre Bourg.

► **30 juin de 10h à 12h à Cruseilles :** **SEL,** vide-dressing et échange d'accessoires.

► **1^{er} juillet à 8h à Thorens-Glières :** **8^{ème} édition de la « cyclosportive Salève-Bornes-Glières ».**

► **Tous les vendredis soirs de l'été,** au centre nautique de Cruseilles :

les Musik'eaux, concerts gratuits dès 20h. **Dès le 29 juin:** « Soirée QUIZZ ». Venez tester vos connaissances avec le quizz interactif et gagner de nombreux lots ! Une soirée originale, adaptée à tous et qui pimentera votre repas. *Plus d'informations sur le site de la CCPC.*

► **A la Balme de Sillingy, Les « Jardins de la Haute-Savoie »** sont ouverts et proposent des animations tout au long de l'été, par exemple :

- **7 juillet :** **Atelier tisanes et soins.** Gilles HIOBERGARY vous présentera les bienfaits des fleurs et plantes que l'on trouve dans nos jardins et vous aidera à composer une tisane selon vos besoins. Tarif 10 €.

- **24 août :** **Fête des jardins.** Atelier Land Art et animations sur les légumes anciens se concluant par un repas champêtre en musique. *Renseignements et réservations Alter'Alpa Tourisme.*

► **25 juillet à 16h et 1^{er} août à 20h30,** rdv sur le parking des Ponts de la Caille, côté Cruseilles : **visite guidée des Ponts de La Caille.** Suivez Virginie, guide conférencière des Pays de Savoie, à travers les histoires et anecdotes de ce pont classé monument historique.

Le Pont Charles-Albert datant du 19^{ème} siècle, dispose d'une architecture exceptionnelle. Traversant la vallée des Ussets, ce pont suspendu à 147 mètres du sol vous étonnera !

► **9 septembre à Cruseilles:** **Forum des associations.**



Vous retrouverez toutes les informations sur le site suivant:

Alter'Alpa Tourisme
140 place du Pont de la Caille
74350 Cruseilles
Tél : 04 50 22 40 31

POUR MEMO: LES JOURS ET HORAIRES DES MARCHES DE LA CCPC

CRUSEILLES

- **Marché tous les jeudis matins** de 7h à 13h30 sur la place de l'Eglise.
- **29 juin, 27 juillet, 31 août, à partir de 17h:** Marchés nocturnes.

ALLONZIER LA CAILLE

« Ruche qui dit oui » à Allonzier La Caille

Ce système de circuit court offre traçabilité, convivialité et liberté

et permet de consommer local et sain. Vous choisissez, vous payez en ligne et vous récupérez votre commande **le jeudi de 17h à 19h** au niveau de l'ancienne Miellerie, en face du restaurant l'Evidence. Connectez-vous sur le site <https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblies/7368>.

COPPONEX

- **Marché tous les dimanches ma-**

tins de 8h à 13h, étals de fruits, viandes, légumes...

- **1 samedi matin sur 2,** vente de fromages devant la boulangerie.

VILLY LE PELLOUX

Le marché des producteurs a lieu tous les mardis sur la place du village **de 18h à 20h.** Sylvain QUINET vous propose sa restauration rapide de burgers de 17h à 21h30.